

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2022

CONVOQUE LE 26 SEPTEMBRE 2022

L'an 2022 et le 03 Octobre à 10 Heures, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de HOCHART Donata Présidente.

PRESENTS : Mme HOCHART Donata, Maire et Présidente, Mme HENOT Dominique, Mme BUYCK Isabelle, Mme CHAUDAUDRA Evelyne, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme BLOTTIAUX Liliane, Mme ISAMBOURG Liliane

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : Mr FOURNIER Guillaume,

ABSENT (S) EXCUSE (S) : Mme RAULT Emmanuelle, Mme DUBOIS Françoise

SECRETAIRE : Mme PRZYBOROWSKI Brigitte

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Colis de Noël 2022
2. Aide Communale Energie
3. Examen de Prévention en Santé « Transport »
4. Dossier (s) Aide Sociale
5. Questions Diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ COLIS DE NOEL :

Sur proposition de sa Présidente, l'assemblée décide d'offrir une carte cadeau pour les fêtes de Noël aux personnes Fouquiéroises bénéficiaires d'une pension d'invalidité, d'une rente ou de la carte d'invalidité à 80 % pour les adultes, et de l'allocation d'éducation pour les enfants handicapés, ainsi qu'aux personnes inscrites à Pôle Emploi. L'Assemblée décide également d'offrir un colis de Noël aux aînés âgés de 80 ans et plus de la Commune et un cadeau aux enfants nés en 2022.

Les dépenses seront prévues au budget.

Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable

2/ SECOURS EXCEPTIONNEL POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CHAUFFAGE POUR LES FAMILLES BENEFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE (1 ère distribution) :

La Présidente rappelle à l'assemblée que le C.C.A.S a décidé d'accorder à certaines familles nécessiteuses qui sont logées dans des immeubles chauffés au moyen de gaz de ville ou d'électricité le bénéfice d'une dotation au titre de l'année 2022. La commission du C.C.A.S, sur proposition de sa Présidente décide de prendre en charge une partie des frais de chauffage par famille. Le montant total de ces frais s'élève à 15 696 € et sera mandaté aux différents fournisseurs d'énergie.

Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable.

3/ EXAMEN DE PREVENTION EN SANTE « TRANSPORT » :

Le CCAS souhaite offrir la possibilité aux fouquiérois et fouquiéroises assurés sociaux du régime général de plus de 16 ans et bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire la possibilité de réaliser s'ils le souhaitent « l'examen de prévention santé organisé par l'Assurance Maladie. En leur permettant d'effectuer ce transport avec notre prestataire de la société « EASY SHUTTLE » à compter du 03 Octobre 2022 jusqu'au 03 Octobre 2023.

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que la présente convention a pour objet de définir les modalités de contribution du CCAS au financement des déplacements des assurés sociaux du régime général de plus de 16 ans fouquiérois et fouquiéroises bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidarité sur leur Commune. Le montant maximal de la participation du CCAS s'élève à 20 000 €. Il est rappelé qu'il s'agit d'une démarche sociale et solidaire. Une consultation a été faite auprès du prestataire en ce qui concerne la tarification d'un déplacement vers le Centre « Epicure » Rue Louis Delluc à LENS qui est de 40 € TTC par personne pour un aller-retour, une tarification supplémentaire à hauteur de 90 € TTC pour 7 personnes sans PMR, la tarification pour 5 personnes dont 1 PMR à hauteur de 85 € TTC pour un aller-retour. Pour 5 personnes (selon les distances sanitaires) 70 € TTC pour un aller-retour seront facturés au CCAS. Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable.

4/ DOSSIER D'AIDE SOCIALE :

1^{ère} demande de prise en charge des frais de placement pour une Fouquiéroise suite à une entrée en E.H.P.A.D au 05 Août 2022 dont le domicile de secours est la Commune de FOUQUIERES-LEZ-LENS.

Les membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable et laissé à l'appréciation de la Commission Compétente.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

Affiché le 06 Octobre 2022

Le Maire,

D. HOCHART



La Secrétaire,
B. PRZYBOROWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Przyborowski', written in a cursive style.

Vote :

Nombres de Membres en exercice : 11

Pour 09 dont 01 procuration

Contre : //

Abstention : //